

Nice matin du 29 juillet 2019

<https://www.nicematin.com/politique/premiere-a-cannes-une-charte-avec-un-croisieriste-pour-limiter-les-pollutions-des-paquebots-400893>

Nice matin édition Cannes par Thomas Peytot

La Norwegian Cruise Line, première compagnie de croisières en nombre d'escales à Cannes, devient aussi la première à s'engager à réduire les émissions polluantes de ses paquebots dans la baie.

Sous l'eau ! Noyé dans le vivier à homards de Rugy qui n'en finit plus de faire des vagues jusqu'à Matignon, Edouard Philippe n'a toujours pas donné signe de vie à David Lisnard. Pas facile de s'extirper de la nasse des affaires dévoilées au compte-gouttes par nos confrères de Mediapart ! Et c'est bien dommage pour l'écosystème de la baie de Cannes. Car, à l'évidence, la proposition faite par le maire de Cannes au Premier ministre fin juin, puis renouvelée mais restée lettre morte, ne manquait pas de panache. En ligne de mire, un nouveau cheval de bataille pour le président de l'agglomération Cannes Lérins après la lutte contre l'incivisme : combattre les pollutions marines des paquebots.

En 2017, les 203 bateaux de croisière ayant navigué le long des côtes européennes ont émis plus d'oxyde de soufre que les 260 millions de véhicules comptabilisés en Europe ! Il y a urgence à agir, l'activité des croisières explose. Cannes est le 4e port français après Marseille, Ajaccio et Le Havre. 166 escales y sont prévues en 2019 avec 418.000 passagers.

David Lisnard suggère notamment au chef du gouvernement la création d'un nouvel arsenal juridique - la Zone Maritime de Gestion Portuaire - qui étendrait les pouvoirs de police portuaire sur une zone allant au-delà de l'aire du port à proprement parler. Un périmètre qui serait bien sûr à définir après concertation entre maires et préfets maritimes des territoires concernés.

Autre axe de travail soumis à Edouard Philippe : la création d'une police spéciale environnementale maritime du maire. Dans cette hypothèse, les villes littorales auraient ainsi leurs propres équipages de police écologique. Ils sillonneraient les zones de navigation et seraient habilités à sanctionner les navires en infraction aux normes environnementales, même au mouillage.

"Il faut expulser les bateaux polluants de nos baies"

Motus donc pour l'instant, rue de Varenne, à la veille des vacances ministérielles. Mais David Lisnard ne lâche rien et nous a confié qu'il allait appeler directement Edouard Philippe sur ce sujet.

À défaut de pouvoir intégrer ces propositions au calendrier du projet de Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), l'édile cannois peut se féliciter d'une autre belle avancée. Depuis des mois, en effet, une ambitieuse charte était en cours de préparation entre la Ville, la CCI et les croisiéristes.

Elle a été signée ce jeudi dernier en mairie avec la Norwegian Cruise Line, première compagnie à s'engager, mais aussi en tête en termes de nombre d'escales à Cannes (34 avec 157.424 passagers prévus en 2019) devant MSC Croisière.

L'engagement du croisiériste

La charte croisière signée par la Norwegian l'engage, en baie de Cannes, à :

- utiliser un carburant à 0.1 % de soufre pendant l'approche et l'escale
- À utiliser un scrubber, sorte de hotte de filtration
- émettre zéro rejet d'eaux usées traitées
- Contourner les herbiers de posidonies
- Privilégier les excursions en bus propres

En contrepartie, la compagnie reçoit un bonus de 0,20 € sur les droits de port par passager en escale. Manque à gagner pour le port et la CCI : 31.500 €/an.

À compter du 1er janvier 2020, les compagnies de ces mastodontes des mers - près de 400 mètres de long et 4 000 passagers - qui n'auront pas signé cette charte se verront interdire le débarquement de leurs passagers ! À bon entendeur !

Les énormes paquebots de croisière au mouillage en baie de Cannes (300 mètres et plus) sont parfois à deux ou trois. (Photo A. B.-J.)

<http://yesicannes.com/fr/premiere-charte-croisiere-cannes-57633>

PREMIÈRE SIGNATURE DE LA « CHARTE CROISIÈRE » ÉLABORÉE PAR LA MAIRIE DE CANNES ET LA CCI NICE CÔTE D'AZUR AVEC LA COMPAGNIE NORWEGIAN CRUISE LINEH.

Engagements pour une croisière durable en baie de Cannes *Commitments for sustainable cruise operations in the bay of Cannes*

PRÉAMBULE

Dans le cadre de leur politique environnementale, la Mairie et le Vieux Port de Cannes s'engagent pour préserver l'avenir de la baie de Cannes et son écosystème exceptionnel. La baie de Cannes accueille chaque année de nombreux paquebots de croisière qui participent à l'essor économique de la ville, de son bassin de vie et plus largement de toute la Côte d'Azur. Pour préserver la destination, protéger l'environnement et valoriser la baie de Cannes, la Mairie et le Vieux Port croisent et harmonisent les techniques de croisière dans un cadre écologique renforcé grâce à la mise en œuvre de mesures environnementales fortes.

Par la signature de la présente convention, les compagnies de croisière s'engagent auprès de la Mairie de Cannes et du Vieux Port de Cannes pour des pratiques très respectueuses de l'environnement, au-delà des réglementations nationales et internationales.

As part of their environmental policy, the Municipality and the CCI Nice Côte d'Azur of Cannes are committed to preserving the future of the Bay of Cannes and its exceptional ecosystem. The Port of Cannes welcomes every year many cruise ships that participate in the economic success of the city, its living area and more widely throughout the Côte d'Azur. To preserve the destination, protect the environment and enhance the bay of Cannes, the Municipality of Cannes and the CCI Port Centre cross-references the practices in more ecologically sustainable practices by implementing more environmentally friendly measures within their operations.

By signing this agreement, cruise operators commit themselves to the Municipality of Cannes and the CCI for environmentally friendly operations, beyond the national and international regulations.

LES QUATRE ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX DES COMPAGNIES DE CROISIÈRES À CANNES *FOUR ENVIRONMENTAL COMMITMENTS FOR CRUISE LINES TO CANNES*

BONUS ET CONTRÔLE/ *BONUS AND CONTROL*

Cette charte environnementale renforce le Green Award, dont une est récompensée, entre juin et août, French Riviera Cruise Club depuis 2007.

Elle est appliquée de façon à la fois incitative et répressive par :

- Le statut en étoile d'un bonus Baccarat pour les compagnies participant au bonus de 0,25 € par passager adulte payé chaque semaine par les compagnies signataires de la présente charte. Ce bonus sera versé chaque année à la fin de la dernière semaine de la saison de Cannes.
- La possibilité de voir diminuer des engagements.

Des notes de conformité, réalisées après l'affichage de l'annonce d'une fois par semaine au cours de la saison, se feront à l'usage à faciliter l'accès aux données pour l'analyse des engagements par les compagnies signataires de la charte, les autorités locales, les médias, etc.).

La charte sera appliquée à l'effacement par l'absence de signature, le port de Cannes et le port de Cannes.

BONUS AND CONTROL

This environmental charter reinforces the Green Award, from June to August, French Riviera Cruise Club since 2007.

The system is applied in an incentive and repressive way by :

- Awarding an additional bonus Baccarat to the companies participating in the bonus of 0.25 € per adult passenger paid each week by the companies signatories of the present charter. This bonus will be granted each year at the end of the last week of the season of Cannes.
- Good control of the respect of the commitments.

Random control of the mode of work of the companies will be carried out.

The data will be gathered once a week during the season to facilitate the access to the data for the companies signatories of the charter, the local authorities, the media, etc.).

The charter will be implemented by the absence of signature, the port of Cannes and the port of Cannes.

BONUS ET CONTRÔLE/ *BONUS AND CONTROL*

Cette charte environnementale renforce le Green Award, dont une est récompensée, entre juin et août, French Riviera Cruise Club depuis 2007.

Elle est appliquée de façon à la fois incitative et répressive par :

- Le statut en étoile d'un bonus Baccarat pour les compagnies participant au bonus de 0,25 € par passager adulte payé chaque semaine par les compagnies signataires de la présente charte. Ce bonus sera versé chaque année à la fin de la dernière semaine de la saison de Cannes.
- La possibilité de voir diminuer des engagements.

Des notes de conformité, réalisées après l'affichage de l'annonce d'une fois par semaine au cours de la saison, se feront à l'usage à faciliter l'accès aux données pour l'analyse des engagements par les compagnies signataires de la charte, les autorités locales, les médias, etc.).

La charte sera appliquée à l'effacement par l'absence de signature, le port de Cannes et le port de Cannes.

BONUS AND CONTROL

This environmental charter reinforces the Green Award, from June to August, French Riviera Cruise Club since 2007.

The system is applied in an incentive and repressive way by :

- Awarding an additional bonus Baccarat to the companies participating in the bonus of 0.25 € per adult passenger paid each week by the companies signatories of the present charter. This bonus will be granted each year at the end of the last week of the season of Cannes.
- Good control of the respect of the commitments.

Random control of the mode of work of the companies will be carried out.

The data will be gathered once a week during the season to facilitate the access to the data for the companies signatories of the charter, the local authorities, the media, etc.).

The charter will be implemented by the absence of signature, the port of Cannes and the port of Cannes.

BONUS ET CONTRÔLE/ *BONUS AND CONTROL*

Cette charte environnementale renforce le Green Award, dont une est récompensée, entre juin et août, French Riviera Cruise Club depuis 2007.

Elle est appliquée de façon à la fois incitative et répressive par :

- Le statut en étoile d'un bonus Baccarat pour les compagnies participant au bonus de 0,25 € par passager adulte payé chaque semaine par les compagnies signataires de la présente charte. Ce bonus sera versé chaque année à la fin de la dernière semaine de la saison de Cannes.
- La possibilité de voir diminuer des engagements.

Des notes de conformité, réalisées après l'affichage de l'annonce d'une fois par semaine au cours de la saison, se feront à l'usage à faciliter l'accès aux données pour l'analyse des engagements par les compagnies signataires de la charte, les autorités locales, les médias, etc.).

La charte sera appliquée à l'effacement par l'absence de signature, le port de Cannes et le port de Cannes.

BONUS AND CONTROL

This environmental charter reinforces the Green Award, from June to August, French Riviera Cruise Club since 2007.

The system is applied in an incentive and repressive way by :

- Awarding an additional bonus Baccarat to the companies participating in the bonus of 0.25 € per adult passenger paid each week by the companies signatories of the present charter. This bonus will be granted each year at the end of the last week of the season of Cannes.
- Good control of the respect of the commitments.

Random control of the mode of work of the companies will be carried out.

The data will be gathered once a week during the season to facilitate the access to the data for the companies signatories of the charter, the local authorities, the media, etc.).

The charter will be implemented by the absence of signature, the port of Cannes and the port of Cannes.

**AFIN DE RENFORCER LE COMPORTEMENT DES RESPONSABLES DES ENTREPRISES
MARITIMES SIGNATAIRES, UN RECUEIL RÉSUMÉ DE LA CHARTE ENVIRONNEMENTALE
SERAIT DÉPOSÉ DANS LE PORT DE CANNES POUR LE RECHAMP DE LA RÉGION DE CANNES.**

**IN ORDER TO REINFORCE THE ENVIRONMENTAL BEHAVIOUR OF CRUISE COMPANIES
SIGNATORIES, A SUMMARY OF THE CHARTER WILL BE DEPOSITED IN THE PORT OF CANNES
FOR THE RECHAMP OF THE PORT OF CANNES.**

Le Maire de Cannes
Claude Pons

Le Président de la CCI
Nicolas Baccarat

Le Maire de Cannes
Claude Pons

Le Président de la CCI
Nicolas Baccarat

Le Maire de Cannes
Claude Pons

Le Président de la CCI
Nicolas Baccarat

Le Maire de Cannes
Claude Pons

Le Président de la CCI
Nicolas Baccarat

Le Maire de Cannes
Claude Pons

Le Président de la CCI
Nicolas Baccarat

Le Maire de Cannes
Claude Pons

Le Président de la CCI
Nicolas Baccarat